

COMMUNE DE GARI-GOMBO

GARI-GOMBO COUNCIL

Commission Interne de Passation des Marchés
(CIPM)/ CGG

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° _____ /AONO/CGG/CIPM/18 DU _____
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02)
FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES
LOCALITES DE MOGNOGO ET NGOPIA DE LA COMMUNE DE GARI-
GOMBO

Financement : Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2018

Imputation : -----

Pièce N° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....3

2

ENVELOPPE

A.....33

ENVELOPPE

B.....34

ENVELOPPE C

.....35

PRIX ET MONNAIE DUMARCHE.....36

PREPARATION ET DEPOT DES OFFRES

.....36

EVALUATION ET COMPARAISON DES OFFRES

.....38

ATTRIBUTION

.....41

INTRODUCTION

Le Maire de la Commune de Gari-Gombo, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert **pour la réalisation** des travaux de construction de **deux (02)** forages équipés de pompes à motricité humaine dans les localités de Mognogo et Ngopia.

1. Nom et adresse de l'AUTORITÉ CONTRACTANTE : Le Maire de la Commune de Gari-Gombo,
2. Référence de l'Appel d'Offres : N° _____ du _____ /AONO/CGG/CIPM/18
3. Nom et adresse du Maître d'Ouvrage : Le Maire de la Commune de Gari-Gombo B.P. :-----
--Gari-Gombo.

4. Objet de l'Appel d'Offre

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- ✓ les études géophysiques et implantations des forages;
- ✓ l'installation du chantier;
- ✓ la foration dans les altérites et dans le socle;
- ✓ l'équipement des forages constitué de (tubages type pleins et crépines, le sabot de pied, le gravier calibré, le géotextile, le manchon d'argile, le tout-venant, la cimentation);
- ✓ les opérations connexes (le soufflage et le développement à l'air lift, les essais de débits de pompage, la désinfection);
- ✓ les aménagements de surface (aire de puisage, muret de clôture, rigole d'évacuation des eaux usées, puits perdus);
- ✓ la fourniture et la pose des pompes à motricité humaine;
- ✓ la construction de la margelle ;
- ✓ la fourniture et la pose d'une plaque d'identification du forage ;
- ✓ la pose de la peinture ;
- ✓ l'analyse physico chimique et bactériologique des échantillons d'eau;
- ✓ la formation des artisans réparateurs;
- ✓ la fourniture des caisses à outils;
- ✓ la production des dossiers techniques ;
- ✓ création d'un comité de gestion de chaque forage.

5. Le délai d'exécution des travaux est **de trois (03) mois à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux.**

À compter de de l'ordre de servi

6. Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public, de la Commune de Gari-Gombo, exercice 2018.
7. En ce qui concerne la provenance des matériaux, de matériels et de fournitures destinés à l'exécution des travaux de la présente **lettre-commande**, la préférence est donnée aux produits fabriqués au Cameroun, sous réserve de leur conformité aux normes techniques, et à la condition que leurs prix soient homologués.
8. La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans les travaux d'hydraulique.

Toutefois en cas de dérogations législatives ou réglementaires, ou résultant des conventions ou accords internationaux, le Ministre chargé du Commerce autorisera l'importation desdits produits, à la demande du Cocontractant.

Les offres pourront être présentées par plusieurs entreprises en tant que groupement sous forme juridique dument constitué.

9. Les principaux critères d'évaluation des soumissionnaires sont les suivants :

a. Proposition financière:

- i. dossier administratif, technique ou financier incomplet;
- ii. fausse déclaration, pièces scannées ou falsifiées ;
- iii. note technique inférieure à 70% de oui ;
- iv. non-conformité de la caution de soumission ;
- v. Offre financière anormalement basse ;
- vi. Capacité financière inférieure à 20% du montant de la soumission.

b. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le chiffre d'affaires moyen sur patente pour les trois dernières années;
- b) Références de l'entreprise ;
- c) Matériel de chantier à mobiliser ;
- d) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- e) Proposition technique.

10. Les offres présentées par le soumissionnaire seront rédigées soit en français, soit en anglais.

La liste des documents visés devra être regroupée en trois volumes comprenant chacun sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles.

Les volumes seront insérés respectivement dans les enveloppes intérieures et détaillée comme suit :

10.1- ENVELOPPE A : PIECES ADMINISTRATIVES

Pour toute entreprise soumissionnaire :

A1 - Une déclaration timbrée indiquant l'intention de soumissionner et faisant apparaître ses noms, prénoms, qualité, domicile, nationalité et les pouvoirs qui lui sont délégués, et s'il s'agit d'une société, la raison sociale et l'adresse du Siège Social ;

A2 - Accord de groupement éventuellement pour les groupements d'entreprise ;

A3 - Le pouvoir de signature le cas échéant ;

A4 - Une attestation de non-faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile du soumissionnaire en cours de validité précédent la date de remise des offres, (pièce produite en original) ;

A5 - Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;

A6 - La quittance d'achat du dossier d'Appel d'Offres d'un montant de **cinquante mille (50 000) francs CFA**

A7 - La caution de soumission d'un montant de **trois cent vingt mille (320 000) francs CFA**, d'une durée de validité de 120 jours, délivrée par un établissement de crédits habilité à délivrer les cautions (pièce produite en original, et conforme au modèle) ;

A8- Une attestation de non exclusion des marchés publics signée par le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (Pièce produite en Original) ;

A9- Une attestation de soumission CNPS, en cours de validité, certifiant que le soumissionnaire a effectivement versé à la CNPS les sommes dont il est redevable (pièce produite en original) ;

A10 - Une attestation de non-redevance, en cours de validité, délivrée par le Chef du Centre des impôts du lieu de localisation de l'entreprise (pièce produite en original) ;

A11- Une copie certifiée conforme en cours de validité de l'attestation de localisation et un plan de situation des bureaux du soumissionnaire, dûment signée par le service des Impôts compétent ;

A12- La carte de contribuable (copie certifiée conforme) ;

A13 - La patente en cours de validité (copie certifiée conforme) ;

A14- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), paraphé sur chaque page, et avec, à la fin du document, la date, la signature et le cachet du soumissionnaire ;

A15- Le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO), paraphé sur chaque page, et avec, à la fin du document, la date, la signature et le cachet du soumissionnaire

A16- Une attestation de visite du site signée sur l'honneur;

A17 - Un engagement à pré financer les travaux à hauteur de 20% au moins du montant toutes taxes comprises de la soumission, daté et signé sur l'honneur par le soumissionnaire (voir modèle).

N.B.

- Toutes les pièces ci-dessus exigées seront produites en version originale lorsqu'il est ainsi demandé, ou en photocopies légalisées par l'autorité émettrice, en cours de validité ;
- Les pièces devront être rangées dans l'ordre ci-dessus, et séparées les unes des autres par un intercalaire de couleur autre que le blanc.
- Les modalités du groupement des entreprises doivent être spécifiées.
- La caution de Soumission et l'Attestation de domiciliation bancaire doivent être délivrées par la même institution bancaire sous peine de rejet.

10.2- ENVELOPPE B : OFFRE TECHNIQUE

On devra retrouver dans ce volume les documents cités et placés dans l'ordre ci-après :

N°	DOCUMENTS	OPERATION A REALISER	AUTHENTIFICATION
B1	CCTP	Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) tel que mentionné à la Pièce N°5 du DAO.	paraphé sur chaque page avec à la fin du document, la date, la signature et le cachet du soumissionnaire ;
B2	Liste du matériel	Conformément à l'annexe 2. Elle devra faire ressortir les moyens matériels qui seront mobilisés (liste des équipements, des matériels et outillages à utiliser)	Joindre : la liste du matériel avec justificatifs. En cas de location, joindre une convention liant le

			soumissionnaire au légitime propriétaire.
B3	Liste du personnel	<p>Conformément à l'annexe 3, le personnel d'encadrement devra comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conducteur des Travaux : un Ingénieur de Génie Rural ou de Génie Civil ayant une expérience d'au moins trois (03) ans dans le domaine d'hydraulique, ou un Technicien Supérieur du Génie civil ou de Génie Rural, justifiant de cinq (05) ans d'expérience dans les travaux d'hydraulique ; - Un Chef Chantier par lot: un Chef chantier Technicien Supérieur de Génie Rural ou équivalent, ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans les travaux d'hydraulique - Personnel d'appui (secrétaire et chauffeur) : BTS pour la secrétaire, avec une expérience dans les BTP de deux 02 ans au moins. Pour le chauffeur, il devra justifier d'une expérience de trois (03) ans au minimum 	Joindre pour chacun, un CV signé et daté, une copie certifiée conforme du diplôme et une attestation de disponibilité.
B4	Proposition technique et planning d'exécution	Conformément aux spécifications de l'article 7 ci-après, elle comprendra – un résumé succinct de l'analyse du projet et des techniques de mise en œuvre - Organisation du travail en équipes ou en ateliers - Contrôle de qualité (Organisation du contrôle de qualité interne) - Dispositions prévues pour la Protection de l'environnement - Mesures d'hygiène et de sécurité - Utilisation de la main d'œuvre locale (HIMO)	Date, signature et cachet du soumissionnaire à la fin du document
B5	Attestation de visite de site	Document attestant que le soumissionnaire a été sur les sites, et qu'il est capable de réaliser les travaux dans les conditions de sites	Déclaration sur l'honneur.
	Rapport de visite de site	Document illustré présentant les sites.	Date, signature et cachet du Directeur de l'Entreprise
B6	Références de l'entreprise	Liste de travaux dans le domaine de l'hydraulique assortie des montants respectifs (03 projets au maximum)	copies des MARCHES (1 ^{ère} et dernière pages) et des PV de réception et /ou de certificats de bonne fin des travaux
B7	Chiffre d'affaires moyen	Sur patente sur les trois dernières années \geq 10 millions F CFA	Copies certifiées

Les pièces devront être rangées dans l'ordre ci-dessus, et séparées les unes des autres par des intercalaires de couleur autre que le blanc dans l'original que dans les copies.

10.3- ENVELOPPE C : OFFRE FINANCIERE

On devra retrouver dans ce volume les documents cités et placés dans l'ordre ci-après :

N°	DOCUMENTS APPELLATIION	OPERATION A REALISER	AUTHENTIFICATION
C1	Soumission	modèle joint dûment complété avec indication du montant de la proposition	Date, signature, nom et cachet du soumissionnaire Timbré à 1000 F CFA
C2	Bordereau des Prix Unitaires	original du cadre du bordereau des prix dûment complété par les prix du soumissionnaire en lettres et en chiffres	Paraphe sur chaque page, signature et cachet du soumissionnaire sur la dernière page
C3	Détail quantitatif et estimatif	original du cadre du détail quantitatif et estimatif dûment complété par le soumissionnaire	Paraphe sur chaque page, signature et cachet du soumissionnaire sur la dernière page
C4	Sous détail des Prix unitaires	cadre du sous- détail conforme au modèle du DAO	Paraphe, signature et cachet sur chaque page
C5	Capacité financière	Montant supérieure à 20% du montant de la soumission	Délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances

Les pièces devront être rangées dans l'ordre ci-dessus, et séparées les unes des autres par des intercalaires de couleur autre que le blanc dans l'original que dans les copies.

PRIX ET MONNAIE DE L'OFFRE

11. Sous réserve des dispositions contraires prévues dans le CCAP, tous les droits, impôts et taxes payables par le soumissionnaire au titre du présent marché, ou à tout autre titre, trente (30) jours avant la date limite de dépôt des offres seront inclus dans les prix et dans le montant total de son offre.

12. Si les clauses de révision et/ou d'actualisation des prix sont prévues au Marché, la date d'établissement des prix initiaux, ainsi que les modalités de révision et/ou d'actualisation desdits prix doivent être précisées. Etant entendu que le Marché aura une durée d'exécution inférieure à un (01) an, il ne peut faire l'objet de révision de prix.

13. Etant donné qu'il s'agit d'un Appel d'Offres National, la monnaie de l'offre devra suivre les dispositions de l'Option A ci-dessous mentionnée.

Le montant de la soumission est libellé entièrement en monnaie nationale, c'est à dire en francs CFA.

Le montant de la soumission, les prix unitaires du bordereau des prix et les prix du détail quantitatif et estimatif sont libellés entièrement en francs CFA de la manière suivante :

- a. Les prix seront entièrement libellés dans la monnaie nationale. Le soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la réalisation des Travaux, indiquera en annexe à la soumission le ou les pourcentages du montant de l'offre nécessaires pour couvrir les besoins en monnaies étrangères, sans excéder un maximum de trois monnaies de pays membres de l'institution de financement du Marché.

- b. Les taux de change utilisés par le Soumissionnaire pour convertir son offre en monnaie nationale seront spécifiés par le soumissionnaire en annexe à la soumission. Ils seront appliqués pour tout paiement au titre du Marché, pour qu'aucun risque de change ne soit supporté par le Soumissionnaire retenu.

PREPARATION ET DEPOT DES OFFRES

14. Conformément à l'Article 16 alinéa 1, les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres. Toute modification apportée aux offres ou tout retrait ou demande d'annulation d'offres, durant cette période, entraînera l'élimination du soumissionnaire concerné et la saisie de sa caution de soumission.

15. Le soumissionnaire fournira une caution de soumission du montant spécifié dans l'Avis d'Appel d'Offres, laquelle fera partie intégrante de son offre.

16. Les variantes techniques sur les parties des travaux ou ouvrages spécifiques, ne sont pas admises dans le cadre de cet Appel d'Offres.

17. L'offre sera produite par volume, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles et placées dans trois (03) enveloppes A,B et C.

17.1. Présentation de l'Offre

Les enveloppes "A", "B" et "C" seront fermées et scellées. Ces trois (03) enveloppes seront placées dans une quatrième enveloppe fermée, scellée, anonyme et ne portant que la mention :

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _____/AONO/CGG/CIPM/18
pour la réalisation des travaux de construction de deux (02) forages équipés de pompes à
motricité humaine dans les localités de Mognogo et Ngopia de la Commune de GARI-
GOMBO.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les différents volumes reliés devront être présentés comme suit :

1- **PIÈCES ADMINISTRATIVES** portant en page de garde les mentions :

« **Enveloppe A : Pièces Administratives**, Nom et adresse du soumissionnaire, Appel d'Offres National Ouvert N° _____ du _____,» et comprenant les pièces de A1 à A 15.

2- **OFFRE TECHNIQUE** portant en page de garde les mentions :

« **Enveloppe B : Offre Technique**, Nom et adresse du soumissionnaire, Appel d'Offres National Ouvert N° _____ du _____,» et comprenant les pièces B1 à B7.

3- **OFFRE FINANCIÈRE** portant en page de garde les mentions :

« **Enveloppe C : Offre Financière**, Nom et adresse du soumissionnaire, Appel d'Offres National Ouvert N° _____ du _____,» et comprenant les pièces C1 à C4.

Si l'enveloppe extérieure n'est pas scellée et ne porte pas les mentions prévues, la mairie ne portera pas la responsabilité d'une erreur de destination ou d'une ouverture des plis prématurée. Une offre qui aura été ouverte trop tôt pour cette raison sera rejetée par le Maire et renvoyée au Soumissionnaire.

L'offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Gari-Gombo, au plus tard le à **11 heures**, et devront porter la mention :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° _____/AONO/CGG/CIPM/18 pour la réalisation des travaux de construction de deux (02) forages équipés de pompes à motricité humaine dans les localités de Mognogo et Ngopia de la Commune de GARI-GOMBO.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

17.2. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de 320.000 (trois cent vingt mille) F CFA (conforme au modèle joint en annexe) établie par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originelle de validité des offres, réparties comme suit :

Après remise de son offre, le soumissionnaire ne peut ni la retirer, ni la modifier, ni la corriger pour quelque motif que ce soit. Cette condition est valable à la fois avant et après expiration du délai de remise des offres.

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le _____ 2018 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Gari-Gombo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

EVALUATION ET COMPARAISON DES OFFRES

18 la monnaie retenue est le franc CFA.

19 Les variantes techniques n'étant pas acceptées, la méthode d'évaluation des offres est la suivante :

19.1 Grille d'évaluation des Offres Techniques

L'offre technique contenue dans l'enveloppe B sera évaluée suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères suivants :

***Références de l'entreprise**

- *Chiffre d'affaires moyen sur patente pour les trois dernières années*

Il permet d'apprécier les flux financiers du soumissionnaire. On tiendra compte de la valeur de la patente, et du chiffre d'affaires réalisé.

Pour le CA (patente), la notation sera la suivante :

N°		oui	non
1	Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction sur les trois (03) dernières années \geq 10 millions		

- *Situation financière*

N°			
2	Capacité financière supérieure à 20% du montant de la soumission	Oui	Non

- références dans le domaine de l'hydraulique

L'Entreprise doit avoir réalisé au cours des trois dernières années les travaux dans le domaine de l'hydraulique des projets d'un coût minimum de francs CFA d'au moins 100 millions francs CFA (montant cumulé).

N°			
3	Expérience dans les marchés des travaux hydrauliques à titre d'entrepreneur, de sous-traitant dans au moins trois (03) marchés au cours des trois (03) dernières années, exécutés de manière satisfaisante (au moins PV de réception provisoire), Plus de trois marchés d'une valeur minimale de 20 millions de francs CFA	Oui	Non
		Oui	Non
4	Pour les marchés référencés ci-dessus ou pour d'autres marchés exécutés pendant la période ci-dessus, une expérience dans les principales activités suivantes : - réalisation des forages ou d'AEP, aménagement de sources, - réhabilitation des forages ou d'AEP	oui	Non
		oui	Non

Toutefois, pour être prise en compte, chaque référence citée devra avoir concomitamment un marché (1^{ère} page et page des signatures) et un document de bonne fin d'exécution ou PV de réception provisoire ou définitive. Seuls les contrats enregistrés pour les commandes publiques seront pris en compte.

***Matériel de chantier à mobiliser**

N°	Nbre	Nature de l'équipement		
5	01	Atelier de forage*	Oui	Non
6	01	Kit d'analyse des eaux In Situ*	Oui	Non
7	01	véhicule de liaison pick-up 4x4 ou station wagon	Oui	Non
8	01	Groupe électrogène	Oui	Non
9	01	Poste de soudure	Oui	Non
10	01	Compresseur 7 à 12 bars	Oui	Non
11	01	Matériel de maçonnerie, de ferrailage (brouettes, truelles, pelles, etc.) et de plomberie	Oui	Non
12	01	Carte grise	Oui	Non

L'Entreprise doit fournir tous les documents prouvant que les équipements cités sont sa propriété : **Factures – Certificat d'immatriculation – Attestation d'assurance.**

- **Personnel technique**

				<i>justifiés</i>	
13	Conducteur des travaux	Ingénieur de Génie Rural ou de Génie Civil ayant une expérience d'au moins trois (03) ans dans les travaux d'hydraulique	-Diplôme + CV signé + -Attestation de disponibilité	Oui	Non
14	Chef de Chantier	Technicien Supérieur de Génie Rural ou équivalent, ayant au moins trois (03) ans d'expérience dans les travaux d'hydraulique	-Diplôme +CV signé -Attestation de disponibilité	oui	Non
15	Personnel d'appui (secrétaire et chauffeur)	BTS pour la secrétaire, avec une expérience dans les BTP de 02 ans au moins	-Diplôme +CV signé + Attestation de disponibilité	oui	Non

- **Proposition technique**

		effectif	Non effectif
15	Attestation de visite de site signée sur l'honneur	Oui	Non
16	Rapport de visite du site avec photo illustrative	Oui	Non

-Méthodologie

		Approprié	Non Approprié
17	Résumé succinct de l'analyse du projet et des techniques de mises en œuvre des ouvrages.	oui	Non
18	Organigramme de chantier	Oui	Non
19	Contrôle de qualité (Organisation du contrôle de qualité interne)	oui	Non
20	Dispositions prévues pour la Protection de l'environnement	oui	Non
21	Mesures d'hygiène et de sécurité	oui	Non
22	Utilisation de la main d'œuvre locale (HIMO)	oui	Non
23	Origine des matériaux précisée	Oui	Non

***Planning d'exécution**

24	Planning conforme aux délais	oui	Non
25	Chronogramme détaillé des activités	oui	Non

***Présentation générale des offres**

26	Présence d'un sommaire	oui	Non
27	Pièces classés dans l'ordre annoncé par le sommaire	oui	Non
28	Intercalaires couleurs (avec sommaire de la partie)	oui	Non
29	Photocopies lisibles des pièces	oui	Non

19.2 Evaluation des Offres Financières

La Sous-commission d'analyse vérifiera si les offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés sont conformes et complètes.

Le soumissionnaire devra remplir, en lettres et en chiffres, les prix unitaires du bordereau de prix, les porter dans un détail estimatif et les multiplier par les quantités indiquées, de façon à obtenir le montant total de son offre.

Le bordereau des prix unitaires (BPU) devra être obligatoirement complet.

Le soumissionnaire est obligé d'exprimer les prix du BPU et du DQE en francs CFA hors taxes, avant d'y ajouter, pour ce qui concerne le DQE, les taxes correspondantes.

Les prix en lettres du bordereau des prix primeront sur les prix en chiffres dudit bordereau, sur les prix du détail estimatif, et sur les prix des sous détails des prix : ils serviront de base au calcul du montant de l'offre.

Le soumissionnaire ne pourra faire, dans quelque poste que ce soit du bordereau des prix unitaires, un rabais ou une augmentation sur les prix unitaires indiqués ou sur les montants résultant de ces prix unitaires.

Les éventuelles erreurs de calcul seront redressées par la sous-commission d'analyse des offres et le montant sera révisé si nécessaire, sans que le soumissionnaire puisse élever quelque réclamation que ce soit.

Les erreurs arithmétiques seront rectifiées sur la base ci-après :

- S'il y a contradiction entre le prix unitaire et le prix total obtenu en multipliant ce prix par les quantités du DAO, le prix unitaire fera foi et le prix total sera corrigé.
- S'il y a contradiction entre le prix en chiffre et le prix en lettre, le prix en lettre prévaudra.
- Si le Soumissionnaire n'accepte pas la correction des erreurs, son offre sera écartée et sa Garantie pourra être confisquée.

ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE.

20. Le critère d'attribution est celui d'évaluation du moins-disant.

La lettre-commande résultant du présent appel d'offres sera préparé, passé et exécuté selon les règles de l'art et procédures définies par le Code des marchés publics.

L'Entrepreneur retenu en recevra notification par voie de presse et à son adresse officielle. Il devra, dans les dix (10) jours qui suivent la publication des résultats dans le Journal marchés publics, remplir toutes les formalités relatives à la passation du marché et en particulier remettre le projet de lettre-commande dûment complétée et signée, à la Commune de Gari-Gombo.

Dans le cas où l'Entrepreneur n'aurait pas rempli ces obligations, le choix de celui-ci pourra être annulé sans aucun recours.

Une fois la lettre-commande approuvée, l'adjudicataire en reçoit notification. Il doit, dans dix (10) jours qui suivent, pour constituer son cautionnement définitif (selon le modèle joint en annexe.)

L'Entrepreneur retenu devra après signature de la lettre-commande et conformément aux conditions de celui-ci, prendre toutes les dispositions nécessaires en vue d'assurer le démarrage rapide des travaux dès notification de l'Ordre de service par le Maître d'œuvre.

20.1. Dans les dix (10) jours suivant la notification de la lettre-commande par le Maître d'Ouvrage, l'Entrepreneur fournira au Maître d'Ouvrage un cautionnement définitif, sous la forme stipulée dans le RPAO, conformément au modèle fourni dans le Dossier d'Appel d'Offres.

20.2. Le cautionnement définitif dont le taux varie entre 2 et 5% du montant de la lettre-commande, peut être remplacé par la garantie d'une caution d'un établissement bancaire agréé conformément aux textes en vigueur, et émise au profit du Maître d'Ouvrage ou par une caution personnelle et solidaire.